

*Le Président*

Paris, le 5 septembre 2001

Cher Monsieur,

Dès le mois de novembre prochain, Air France reprendra l'exploitation de ses vols Concorde entre Paris et New York, et je souhaitais vous en informer personnellement.

Les circonstances du tragique accident du 25 juillet 2000 ont en effet été analysées et comprises.

Des dizaines d'ingénieurs et de techniciens ont été mobilisés depuis plusieurs mois pour réaliser des tests et des simulations, au terme desquels les modifications nécessaires ont été apportées à l'avion. Concorde a ainsi reçu son certificat de navigabilité. Désormais, l'exploitation peut reprendre en toute sécurité.

Je souhaite très sincèrement vous accueillir à nouveau à bord de cet avion unique et prestigieux.

En vous remerciant de votre confiance, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.



Jean-Cyril SPINETTA